



www.urps-mk-bretagne.org



L'essentiel de l'actualité



Chères Consœurs, chers Confrères,

Votre URPS vous présente ci-dessous les informations essentielles à connaître :

- **Obligation vaccinale, les règles changent au 30 janvier 2022.** Pour en savoir plus : [Cliquez ici](#)
- **Nous invitons les Kinésithérapeutes Libéraux Bretons à participer à la campagne de dépistage et de vaccination contre la COVID-19.**
 - **TESTER :**
 - [Se former au geste de prélèvement nasopharyngé \(tests antigéniques ou RT-PCR\)](#) et se référencer dans les centres de dépistage.)
 - **VACCINER :**
 - [Se former à la vaccination et se référencer dans les centres de dépistage.](#)
- **Valorisez votre bilan BDK en participant à un DEFI de Santé Publique => découvrez une application gratuite de prévention de la perte d'autonomie, ICOPE MONITOR.** Cette application vous aidera à repérer vos patients fragiles de + de 60 ans. Votre URPS financera les 500 premiers dépistages (STEP 1) réalisés sur l'application. Pour chaque dépistage réalisé, l'URPS MK vous versera 18€ auquel s'ajoutera l'indemnité liée à votre séance. Pour en savoir plus : <https://www.urps-mk-bretagne.org/defi-icope-testez-une-application-gratuite-de-prevention-de-la-perte-dautonomie/>
- **Projet de dépistage de la BPCO sur le territoire de la**

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Brest Océane (Brest, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon, Plougastel-Daoulas et Loperhet) : [Cliquez ici pour plus d'informations](#).

- **Avez-vous pensé à votre protection sociale ? Les URPS de la région Bretagne publient le livret « L'essentiel sur votre assurance prévoyance ».** Ce livret met l'accent sur les éléments à connaître pour la mise à jour ou la signature de votre contrat de prévoyance : [Cliquez ici pour le consulter en ligne](#)
- **Participez à la création d'une CPTS en Pays Bigouden (29).** L'occasion de rencontrer les professionnels de votre territoire ! Une réunion d'information aura lieu le jeudi 27 janvier à 20h00 à l'auditorium de Saint Gabriel à Pont l'Abbé. [Cliquez ici pour plus d'informations](#)

Merci,
Nous restons à disposition si besoin,
Bon courage à tous,

L'Union Régionale des Masseurs-Kinésithérapeutes
Libéraux de Bretagne

**Union Régionale des Masseurs-Kinésithérapeutes Libéraux
de Bretagne**

13 E Bd Solférino 35000 RENNES - Tél.: 02 99 84 15 16

accueil@urps-mk-bretagne.org



Cet e-mail a été envoyé à
{ { contact.EMAIL } }

[Se désinscrire](#)



© 2020 URPS des Masseurs Kinésithérapeutes Libéraux de Bretagne

Mauris commodo massa tortor, u [sit amet, consectetur adipiscing](#) Nunc fermentum neque quam, sodales eleifend elit imperdiet vitae. Aliquam id euismod nulla. Suspendisse imperdiet, sem et sollicitudin egestas, urna nunc auctor massa, vulputate pharetra mi odio nec tortor. Ut ultricies massa viverra quis.